



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour **l'Assemblée Générale qui se tiendra à PRIAY le Vendredi 26 Juin 2026 à 18 H 30**, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le **Jeudi 28 Mai 2026 inclus**.

Le compte rendu de l'assemblée générale du 18 Octobre 2025 est disponible sur le site internet du District, rubriques DOCUMENTS / ASSEMBLEES GENERALES



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 10 au 12 Avril 2026 est assurée par :

M. Joël MALIN au 06.32.42.03.42

INFORMATIONS FMI

EVOLUTION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI)

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, seront prochainement inutilisables.

A compter du 31 mars 2026, l'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

RAPPEL CONCERNANT LE DELAI DONT DISPOSE LES CLUBS POUR TRANSMETTRE LA FMI

Avec la WebApp par l'application <https://fmi-core.fff.fr/> les clubs peuvent :

- saisir les compositions d'avant match jusqu'aux signatures entre -2h et +2h par rapport à l'heure prévue du coup d'envoi (après affichage du message "délai dépassé")
- clôturer la FMI jusqu'à 4h par rapport à l'heure prévue du coup d'envoi (après affichage du message "délai dépassé")

envoyer la FMI du match automatiquement dès reconnexion à internet avec la tablette du match mais il ne faut pas que pendant cette période quelqu'un du club se connecte avec une autre tablette et recharge les données du match.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

L'Amicale des Anciens est en deuil. Nous avons appris une triste nouvelle, notre ami **Régis CHATEL** nous a quittés le 4 avril, il s'en est allé avec discrétion tel qu'il était.

Fidèle adhérent depuis 1996 il a participé au bon fonctionnement et à l'évolution de notre Amicale. Membre du Bureau, il avait alors intégré l'équipe en charge de l'organisation des différentes manifestations et il était toujours disponible pour l'entraide avec le District selon les besoins en accord avec notre devise « de rester en contact amical avec le District ».

En 2012, Régis devient Vice-Président de notre Amicale. Il va aider et seconder le Président André DONDE jusqu'à la fin de son mandat en 2013.

En 2015, suite au décès subit de Sévérino SANNA au cours de sa mandature, Régis deviendra notre Président et le restera jusqu'en 2018 car il n'a pas voulu poursuivre au-delà.

Régis aimait retrouver les Anciens lors de nos journées de convivialité mais malheureusement depuis quelques temps son état de santé ne lui permettait plus d'y participer.

Régis était très discret, il n'aimait pas être mis en avant et avait refusé d'être notre Président d'honneur. Pourtant cette distinction aurait été bien méritée pour le remercier pour son investissement pendant plusieurs décennies et nous lui rendrons un hommage à l'issue de notre Assemblée Générale le 30 mai.

Le Président Yannick GAUTHIER, les membres du Bureau et tous les adhérents de l'Amicale des Anciens présentent à GABY sa compagne ainsi qu'aux membres de leurs familles leurs très sincères condoléances et les assurent de toute leur sympathie.

Réunion du 02/04/2026

Présents : Françoise DELOY, Yannick GAUTHIER, Jacques REYDELLET et René PRADA

Excusé : Henri BENEJAN

Suite à la demande des amicalistes, la journée conviviale « belote 2025 » a eu lieu le samedi 7 mars 2026 au Restaurant O'TROLL à Viriat. Ce fut une belle réussite puisque nous étions 28 participants.

Le Président a fait respecter une minute de silence suite aux décès de Georges BAILLET et d'Anne-Marie JOSSERAND l'épouse de notre ami amicaliste Alain.

Après un excellent repas, une vingtaine de personnes a participé aux parties de belote acharnées mais très fairplay.

Nous remercions tous les participants et espérons que ceux qui sont venus pour la 1ère fois auront envie de nous rejoindre à nouveau lors d'une prochaine manifestation.

AGO : les membres du Bureau vous informent que l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Anciens aura lieu le samedi 30 Mai 2026 à 11 heures précises au Restaurant O'Troll à Viriat et qu'elle sera suivie des hommages à Régis CHATEL et Georges BAILLET puis d'un repas. Le courrier pour les inscriptions est envoyé ce jour. Nous comptons sur votre présence.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Pas de CDA cette semaine en raison du faible nombre de matchs du week end des 4 et 5 avril

La CDA demande à tous les arbitres de ne pas accepter des arbitres assistants bénévoles mineurs sur les feuilles de match, et aux clubs de s'efforcer de ne pas se retrouver dans une telle situation, qui met ces jeunes dans une position inconfortable. Ces derniers, qui ne sont pas semi officiels, sont souvent en incapacité de mener cette mission à bien (et/ou n'osent pas prendre des décisions), et mettent l'arbitre central en difficulté. Il y a déjà suffisamment d'éléments (relatés régulièrement dans ces lignes) qui conduisent à des tensions sur les terrains chaque semaine, inutile d'en ajouter, surtout quand il est possible de faire autrement (au regard du nombre d'adultes présents autour des terrains tous les week-end).

La CDA demande aux clubs et aux arbitres de suivre la voie officielle lorsqu'ils ont une demande ou une communication à effectuer : contacter en priorité le district par la messagerie officielle du club ou le président de la CDA (gbesset@ain.fff.fr)

Nous rappelons qu'Alexis CURT n'est pas membre de la CDA mais salarié du district et Conseiller Technique en Arbitrage, il ne doit être joint que pour les questions relevant du champ de ses attributions, et non pour tout ce qui concerne les désignations, les observations ou quelconque décision de la CDA.

Alexis CURT est par ailleurs en arrêt de travail tout le mois d'avril, merci donc de ne pas le contacter durant cette période.

Courriers des arbitres :

Quelvino MASCARENHAS, rapport d'observation d'un arbitre stagiaire,

Kelyan JUAN, échange concernant une incompréhension sur des conseils prodigués à un jeune arbitre du district, la CDA remercie les arbitres, en particulier de Ligue, qui, se trouvant par hasard sur un match, peuvent être amenés à échanger avec un arbitre et à le conseiller, cependant dans ces cas-là, un petit retour auprès de la CDA est le bienvenu,

Florian RHODET, demande pour être observé, la CDA après échange avec la commission observations, précise que les arbitres abandonnant la filière promotionnelle en cours de saison ne peuvent prétendre à une promotion de catégorie la même saison,

Abdou Mbae NASSERDINE, courrier annonçant une levée d'indisponibilité à partir du 13 avril,

Rodolphe PEYRAT, Chloé VARAGNAT, Fabien MENIGOZ, demande pour être désigné sur des matchs de coupe, la CDA précise qu'à partir des ¼ de finale, les désignations tiennent compte des classements et/ou récompensent les arbitres méritants,

Courriers des clubs :

Bresse Foot 01, message concernant les modifications de coordonnées d'un arbitre du club, la CDA remercie les arbitres de bien vouloir transmettre leurs nouvelles coordonnées au district le plus rapidement possible lorsqu'ils déménagent ou change de numéro de téléphone, cela peut entraîner des problèmes de communication, en particulier pour joindre les arbitres en cas de modifications de match,

Divers :

Mattéo D'ACUNTO aura l'honneur de représenter le district lors de la finale régionale le samedi 2 mai à Feurs (42).

Par ailleurs, Léo BOURDAIS et Hugo HYVERNAT représenteront eux le district lors du rassemblement interdistricts U14 garçons à Tola Vologe le 13 avril prochain.

La CDA est très fière de la qualité de nos jeunes arbitres et leur souhaite la meilleure réussite dans ces compétitions régionales.

Carnet :

La CDA a appris avec une grande tristesse le décès d'Eric CANARD, membre du club de Plaine Tonique et de la commission sportive du district, nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Calendrier

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre au complexe sportif de Lagnieu, nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres (planning et convocations à venir)

La CDA remercie chaleureusement le club du CS LAGNIEU pour accepter de nous recevoir pour cette journée essentielle pour notre corporation.

Annonce : La CDA est à la recherche de candidats (arbitres ou non) pour intégrer la commission pour la saison prochaine, les personnes intéressées peuvent contacter G. BESSET (06.74.19.12.92 ou gbesset@ain.fff.fr) pour de plus amples renseignements

Prochaine réunion : mardi 14 avril à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA
Denis BLANC

COORDONNEES ARBITRES

L'ensemble des coordonnées des arbitres a été mis à jour sur le site du District de l'Ain de Football dans l'onglet « Documents » et « arbitrage » ou sur le lien suivant : [coordonnées arbitres.pdf](https://www.districtain.fr/coordonnees-arbitres.pdf)

INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2026/2027

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026 pour les arbitrés formés durant celles-ci, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2025/2026 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical, ont reçu sur le mois de Mars 2026 les différentes informations pour la saison 2026/2027 (avec le dossier)

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 pouvant être remplacée par la page 7 si la page 4 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 6 ou dernière visite en page 4 chez le médecin datant de 3 ans ou plus = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2026 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médicale après le 01/04/2026** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 35 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais

attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2026**.

COMMISSION FEMININE

Développement du foot féminin dans votre club

Votre club accueille actuellement des féminines ou souhaite développer son activité notamment sur les catégories du Foot réduit.

Ainsi le District de l'Ain vous propose une réunion d'informations le **Lundi 27 Avril 2026 à 19h** au siège du District de l'Ain de Football pour mettre en avant toutes les bonnes pratiques liées à l'accueil du public féminin et vous aider à développer votre structure (sensibilisation au public, comment fidéliser et attirer de nouvelles licenciées, les formations d'éducateurs et éducatrices, ...).

Afin de connaître le nombre de personnes présentes le jour J, merci de bien vouloir compléter le lien suivant, confirmant ainsi votre participation (2 personnes par club maximum) avant le **Jeudi 23 Avril 2026** : <https://forms.gle/HJKFnHoC74HRxjRa7>

Informations complémentaires auprès de Thibault VALLET : 06 49 77 85 89 – tvallet@ain.fff.fr

La Commission Féminine

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 7/04/2026

Présents : MM. DELIANCE, VERNAY.

Excusés : MM. BOURDON, GAUTHERON, GUTIERREZ.

☺ ☺ ☺ ☺

Courrier :

- De Belley CS portant réclamation d'après match, pour le match n° 55224245 en U20 contre Bourg Sud du 04/04/2026.

- De l'EBS, renseignement sur surclassement d'une joueuse U17F.

☺ ☺ ☺ ☺

Dossier n° 146

Match n° 55224099 : Fareins Saône Vallée / St Denis Ambutrix – U20 D2 poule B – du 04/04/2026

Courrier du club de St Denis Ambutrix annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- St Denis Ambutrix : 0 but / -1 point
- Fareins Saône Vallée : 3 buts / 3 points

Le club de St Denis Ambutrix est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 147

Match n° 53917286 : Côtère Meximieux 2 / Ol Buyatin 2 – Séniors D4 poule B – du 04/04/2026

Courrier du club de Ol Buyatin annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Ol Buyatin 2 : 0 but / -1 point
- Côtère Meximieux 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Ol Buyatin est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 148

Match n° 54719761 : GF Haut Bugey 1 / Foot 3 Rivières 1 – Séniors Féminines à 11 – du 04/04/2026

Courrier du club de Foot 3 Rivières annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Foot 3 Rivières 1 : 0 but / -1 point
- GF Haut Bugey 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Foot 3 Rivières est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 149

Match n° 53799033 : Chaneins 1 / Grièges Pt de Veyle 1 – Séniors D4 poule C – du 04/04/2026

Courrier du club de Chaneins annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Chaneins 1 : 0 but / -1 point
- Grièges Pt de Veyle 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Chaneins est redevable de la somme de 44 €uros au District.

CONVOCATION

Référence

Match n° 55512839 : Foot 3 Rivières 1 / Veyle Saône 1 – U17 D3 poule H – du 28/03/2026

Suspicion de fraude sur identité

Sont convoqués devant la commission des règlements du district de l'Ain de Football le **Mardi 21 Avril 2026 à 19 H 00**, les personnes ci-dessous :

- POIREL Matthieu, arbitre bénévole.

Pour le club de Foot 3 Rivières

- REYNAUD Philippe, président ou son représentant muni d'un pouvoir.
- LAUBY Mathis, joueur n° 6, licence n° 2547900953.
- PLATTIER Mathis, licence n° 2547827335.
- GUILLEMAUD Marie, éducatrice, licence n° 9602689145.

Pour le club de Veyle Saône

- LAMBERET Nicolas, président ou son représentant muni d'un pouvoir.
- MEUNIER GALFIONE Mathis, éducateur, licence n° 9603285840.

Toute personne mineure se doit d'être accompagnée de son représentant légal ou d'une personne dûment mandatée à cet effet.

La Commission des Règlements rappelle que la présence de la personne convoquée est **obligatoire** sauf cas de force majeure sur présentation d'un justificatif. Les absences non excusées ni motivées par écrit dans les meilleurs délais et au plus tard avant l'audition sont passibles de sanctions.

Le président,
DELIANCE Maurice

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 7 Avril 2026

Rencontres reprogrammées en avril :

D3 poule B J17 : **Veyziat Us 1 – Bourg Sud 2** le 12 avril.

D4 poule A J17 : **Co Plateau 1 – St Martin Esr 3** le 12 avril.

-----J12 : **Plaine de l'Ain Us 2 – Côt. Meximieux Villieu 2** le 12 avril.

D4 poule C J13 : **Foot Trois Rivières 2 – St Etienne sur Chal. As1** le samedi 11 avril.

Courriers Clubs :

Foot Trois Rivières : demande de modification rencontre D4 poule C du 19 avril.

Grièges Pt de Veyle As : accord pour rencontre D4 poule C **le samedi 18 avril à 20h00.**

Grièges Pt de Veyle As : rencontre D5 poule D du 19 avril à **15h00.**

Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 7 Avril 2026

¼ de finale le 12 avril (coupe MORANDAS vendredi 17 avril).

½ finale le jeudi 14 mai.

Les finales le samedi 23 mai au stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ.

Coupe Emile FAIVRE :

Belley Cs : demande de modification rencontre du 12 avril.

Bressans Fc : accord pour rencontre le samedi 11 avril à 19h00.

Coupe René TREMBLAY :

Côt. Luénaz Fc : rencontre du 12 avril **au stade des Gravelles à La BOISSE.**

Ain Sud : demande de modification rencontre du 12 avril.

Bourg Sud : pas possible le samedi 11 avril.

Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 7 Avril 2026

Attention ! Merci d'anticiper les voyages scolaires de vos joueurs et de vous entendre entre clubs pour proposer une nouvelle date.

Rencontres reprogrammées : (pendant les vacances scolaires de printemps du 4 au 19 avril)

U15 D3 poule D J3 : **Montréal La Cluse As 2 – Belley Cs 1** le 12 avril

----- : **Centre Dombes F.2 – Ent. Chatillon Priay 1** le 29 avril.

U15 D3 poule E J4 : **Arbent Marchon Us 1 - Serrières Villebois Fc 1** le samedi 11 avril.

----- J5 : **Oyonnax Pvfc 2 – Vaux St Denis Ent. Bugey 1** le 12 avril.

U15 D4 poule I J3 : **Izernore Nurieux As 1 - Oyonnax Pvfc 3** le 12 avril.

U15 D4 poule K J4 : **Co Plateau 1 - St Martin Esr 2** le mercredi 15 avril.

U15 D4 poule L J3 : **Centre Dombes F.3 - Jassans Frans F.3** le 12 avril.

U15 D4 poule N J3 : **Hautecourt Romanèche As 1 - Bourg Accft 1** le 12 avril.

U15 D4 poule O J3 : **Veyle Saône Fc 5 - Dombes Bresse Fc 2** le mercredi 15 avril.

----- J5 : **Essor Bresse Saône 5 – Bresse Foot01 2** le 12 avril !

U17 D2 poule B J3 : **Montréal La Cluse As 1 – Le Mas Rillier Fc 1** le 11 avril.

U17 D3 poule D J5 : **Oyonnax Pvfc 1 – Thoissey Esvs 1** le 11 avril.

U17 D3 poule E J3 : **Oyonnax Pvfc 2 – Co Plateau 1** le 11 avril à 14h45

U17 D3 poule G J3 : **Côt. Luénaz Fc 2 – Mille Etangs Sc 1** le 11 avril.

U20 D1 poule U. J5 : **Centre Dombes F.1 – Ambérieu Fc 1** le 12 avril 13h00.

U20 D2 poule B J5 : **Oyonnax Att 1 – Serrières Villebois Fc 1** le 11 avril.

Courriers U15 :

Centre Dombes F. : demande de modification rencontre D3 poule D J3 reprogrammée le 12 avril.

Chatillon Csj : accord pour rencontre D3 poule D J3 **le mercredi 29 avril 18h30 à CHALAMONT.**

Courriers U17 :

Montréal La Cluse As : demande de modification rencontre D2 poule B du 18 avril.

Bourg Sud : accord pour rencontre D2 poule B **le dimanche 19 avril à 13h00.**

Côt. Luénaz Fc : rencontre D3 poule G du 11 avril **au stade municipal de DAGNEUX.**

Courriers U20 :

Côt. Meximieux Villieu : demande de modification rencontre D2 poule A J5 reprogrammée le 11 avril.

Mille Etangs Sc : accord pour rencontre D2 poule 9 **le samedi 9 mai.**

En U20 pour la dernière journée toutes les rencontres sont programmées le samedi 30 mai à 17h30.

Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 7 Avril 2026

Courriers U15F :

Rencontre reprogrammée :

J4: **Ain Sud Mas Rillier 1 – Attignat As 1** le samedi 18 avril.

Courriers U18F :

Rencontre reprogrammée :

J14 : **Aix Fc 1 – Foot. Féminin Nord Isère 1** le samedi 18 avril.

Courriers S.F. à 11 :

Rencontres reprogrammées :

J13 : **Ent. F3r/Pfsb 1 – Misérieux Trévoux As 1** le mercredi 15 avril ([à voir horaire](#))

**La journée 21 initialement prévue le 16/17 mai est avancée au 9/10 mai (½ finales coupe le 14 mai).
La dernière journée J22 initialement programmée le 23/24 mai est reportée au 30 mai à 19h30.
(23 mai finale de coupe).**

Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au Stade Fernand PIGUET de Marboz.

Veillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSej2Dxcq8fxtDYww5e5gy7jX6uWEINr72wD8XVkwkGZBIQlw/viewform>

Inscription à réaliser avant le 30 Avril

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Lagnieu	2
Bourg-en-Bresse-1	2
Replonges	2
Belley	2
Saint-Étienne-du-Bois	2
Trévoux	1
Ceyzériat	2
Valserhône	2
Meximieux	1

CHALLENGE du Jeune Footballeur et de la Jeune Footballeuse

Dans le cadre de la rencontre de National 1 FBBP01 – SM CAEN du vendredi 17 avril à 19h30, les joueurs et joueuses de la catégorie U11 (nés-nées en 2015) de votre club sont sollicités(ées) pour participer en lever de rideau au Challenge du Jeune Footballeur et de la Jeune Footballeuse (16h à 18h).

Le club de ... s'engage au Challenge du Jeune Footballeur et de la Jeune Footballeuse

OL. SUD REVERMONT 01

F.C. PRIAY

AMBERIEU FC

ENT. S. ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL

F.C. VEYLE VIEUX JONC

JASSANS FRANS FOOTBALL

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

C.S.J. CHATILLON LA PALUD

A.S. ATTIGNAT

F.C. COTIERE LUENAZ

C.S. VIRIAT

PLAINE REVERMONT FOOTBALL

PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2025/2026, il aura lieu **le samedi 30 Mai de 14h à 18h30** à Izernore (Stade Michel AUDERGON – Rue de la vignette – 01580 IZERNORE). Clôture des inscriptions : Dimanche 17 mai

Inscriptions via le lien ci-contre : [Plateau départemental U7](#)



Clubs	Nombre d'équipes	Equipes supplémentaires
ST MARTIN MAILLAT	2	0
FC VEYLE SAONE	2	0
AS MISERIEUX TREVoux	3	0
FC DOMBES BRESSE	2	0
ESB MARBOZ	3	0
US IZERNORE NURIEUX V.	3	1
SC MILLE ETANGS	3	0
CS LAGNIEU	3	0
ENT.S. REVERMontoise	3	0
US ARBENT MARCHON	3	0
AMBERIEU FC	2	0
AIN SUD	3	3
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	3	0
FC VEYLE VIEUX JONC	1	0
PLASTICS VALLEE FC OYONNAX	2	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	2	0
FC CURTAFOND CONFRANCON	1	0
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ	1	0
FC MAS RILLIER	1	0
TOTAL	43	4

La Commission technique

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Informations :

La commission se réunit le lundi et mardi. Les mails arrivant le mercredi seront traités la semaine suivante.

Pour toute demande, vous devez utiliser une seule adresse électronique : district@ain.fff.fr

Dans vos demandes, précisez la catégorie et la lettre de la poule.

Régulièrement vous recevez des relances automatiques pour les feuilles de match U7, U9 et U11.

Les feuilles sont obligatoires. Rentrez-les et vous ne recevez plus de rappel !!! Prévenez vos éducateurs.

U13

Rappel :

En U13, FMI obligatoire. Préparez vos tablettes en amont.

N'oubliez pas vos identifiants quand vous vous déplacez.

Rencontre inversée :

Journée du 30 mai 2020 :

Poule D : Jassans Frans 1 / La St Cyrienne 1 (**en attente d'une réponse de Jassans**)

Rencontres reprogrammées :

Poule H : Ain Sud 5 / AS Guéreins Genouilleux 1 **date à définir** (journée du 23 mai)

Poule F : US Arbent 1 / US Veyziat 1 **date à définir** (journée du 4 avril)

Le samedi 11 avril 2026 :

Poule D : AS Montréal 2 / Bresse Tonic Foot 1 à 13h00 (journée du 14 mars)

Poule F : Ent St Martin MCV 1 / OL Sud Revermont 2 (journée du 14 mars)

Poule J : US Arbent 2 / US Veyziat 2 (journée du 14 mars)

Le samedi 18 avril 2026 :

Poule I : Ent Revermontoise 3 / Essor Bresse Saône 3 à 13h00 (journée du 25 avril)

Le lundi 11 mai 2026 :

Poule I : FC Veyle Saône 3 fém / Essor Bresse Saône 3 18h30 à Laiz (journée du 23 mai)

Le samedi 16 mai 2026 :

Poule C : CS Lagnieu 2 / FC Bressans 2 (journée du 23 mai)

Poule O : FC Bresse Nord 2 / FC Bressans 4 (journée du 23 mai)

Poule P : FC Bressans 3 / Bourg ACCFT 1 à 13h00 (journée du 23 mai)

Le mercredi 20 mai 2026 :

Poule A : FC Bressans 1 / Plastic Vallée 1 à 16h30 (journée du 23 mai)

Poule B : FC Plaine Tonique 1 / En t Val de Saône 1 (journée du 23 mai) à 17h30

Changement d'horaire :

Journée du 25 avril 2026 :

Poule C : Plaine Revermont Foot 1 / FC Bressans 2 à 15h30

Poule D : FC Dombes Bresse 2 / Bresse Tonic Foot 1 à 12h30

Poule E : FC Mas Rillier 1 / US Plaine de l'Ain 1 à 11h00

Poule F : AS Hautecourt 1 / US Veyziat 1 à 12h30

Poule N : FC Dombes Bresse FC 3 / FC Bord de Veyle 2 à 12h30

Poule O : Plaine Revermont Foot 3 / FC Bressans 4 à 15h30

Journée du 2 mai 2026 :

Poule C : FBBP 01 3 / Plaine Revermont Foot 1 à 12h00

Poule K : US Tenay 1 / Côtière MV 2 à 10h30

Journée du 9 mai 2026 :

Poule A : FBBP 01 2 / Ent Revermontoise 1 à 12h00

Poule C : Plaine Revermont 1 / FC Bord de Veyle 1 à 12h30

Poule D : FC Dombes Bresse 2 / St Cyr 1 à 12h30

Poule G : FC Priay 1 / FC Serrières Villebois 1 à 13h00

Poule L : FC Priay 2 / Côtière MV 3 à 13h00

Poule N : FC Dombes Bresse 3 / AS St Etienne / Chalaronne 1 à 12h30

Poule O : Plaine Revermont Foot 3 / FC Plaine Tonique 3 à 12h30

Poule P : FBBP 01 4 / Plaine Revermont Foot 2 à 12h00

Journée du 23 mai 2026 :

Poule A : Ent Revermontoise 1 / Bourg Sud 1 à 14h30

Poule C : Ent Revermontoise 2 / FC Bord de Veyle 2 à 14h30

Journée du 30 mai 2026 :

Poule H : FC Veyle Saône 2 / Centre Dombes FC 2 à 12h00

Changement de lieu :

Journée du 2 mai 2026 :

Poule O : Ent Marboz Cormoz 4 / CS Viriat 4 à St Nizier le Bouchoux 13h30

Feuille de match manquante :

Journée du 28 mars 2026 :

Poule K : Ambérieu FC 2 >> 9€

U11

Rappel :

Feuille de plateau obligatoire, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL pour le dimanche soir.

Créez les rencontres et mettez les scores.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.

Si vous annulez un plateau ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de prévenir tous les clubs concernés.

Changement d'horaire :

Journée du 25 avril 2026 :

Poule A : Arbent à 11h00

Dortan à 11h00

Poule B : Loyettes à 11h00

Poule F : Dortan à 11h00

Poule G : Serrières de Briord à 11h00

Poule H : St Maurice de Beynost à 9h30

Poule M : Péronnas à 11h00

Poule N : Serrières de Briord à 9h30

Poule O : St Maurice de Beynost à 9h30

Poule P : Jassans à 11h00

Poule S : St Denis les Bourg à 11h00

Poule T : St Denis les Bourg à 11h00

Changement de lieu :

Journée du 25 avril 2026 :

Poule J : le plateau prévu à St Julien/Reyssouze se disputera à Lescheroux

Poule R : le plateau prévu à Tramoyes se disputera à St Paul de Varax

Poule T : le plateau prévu à Marboz se disputera à St Nizier le Bouchoux

Journée du 9 mai 2026 :

Poule O : Le plateau prévu à Meximieux se disputera à Bressolles

Licence manquante :

Journée du 28 mars 2026 :

Poule I : FC Veyle Saône 2 >> 2 licences >> 3,20€

Poule P : Centre Dombes FC 3 >> 1 licence >> 1,60€

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

Poule G : FC Ambérieu 1

Poule N : FC Ambérieu 2

Journée du 14 mars 2026 :

Poule Q : AS St Etienne/Chalaronne 1

Poule T : FC Bord de Veyle 3

Journée du 21 mars 2026 :

Poule D : FBBP01 1

Poule J : FC Curtafond Confrançon 1

Poule R : FC Veyle Saône 3

FC Curtafond Confrançon 2

Journée du 28 mars 2026 :

Poule A : FC Valsershône 1

Poule J : US Feillens 2

Poule Q : AS St Etienne/Chalaronne 1

Poule R : AS St Laurentin 1

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U9

Rappel :

Feuille de plateau obligatoire, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL le dimanche soir.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.

Si vous annulez un plateau ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de prévenir tous les clubs concernés.

Changement d'horaire :

Journée du 25 avril 2026 :

Poule B : Arbent à 9h30

Poule C : Loyettes à 9h30

Poule S : Jassans à 9h30

Poule W : Curtafond à 9h30

Poule Z : Péronnas à 9h30

Changement de lieu :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule A : le plateau prévu à Nantua (Forfait général) se disputera à Bellignat

Feuille de match manquante :

Journée du 28 février 2026 :

Poule F : Ent Val de Saône

Journée du 7 mars 2026 :

Poule F : AS Guéreins Genouilleux

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 14 mars 2026 :

Poule T : Ent Val de Saône

Journée du 21 mars 2026 :

Poule F : AS Guéreins Genouilleux

Poule T : Foot Trois Rivières

Journée du 28 mars 2026 :

Poule C : Ambérieu FC

Poule U : US la St Cyrienne

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U7

Rappel :

Feuille de plateau obligatoire, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL pour le dimanche soir.

Chaque club peut aussi rentrer les feuilles de présence en passant par son Footclub.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.

Si vous annulez un plateau ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de prévenir tous les clubs concernés. Lorsque vous changez de lieu, vous devez prévenir le district.

Changement d'horaire :

Journée du 25 avril 2026 :

Poule J : St Denis les Bourg à 9h30

Poule K : Curtafond à 11h00

Poule O : Dortan à 9h30

Changement de lieu :

Journée du 25 avril 2026 :

Poule I : le plateau prévu à Guéreins se disputera à Fareins

Journée du 9 mai 2026 :

Poule C : le plateau prévu à Vaux en Bugey se déroulera à Ambérieu en Bugey

Poule J : le plateau prévu à Bourg en Bresse (la Chagne) se disputera à Montagnat

Feuille de match manquante :

Journée du 28 février :

Poule J : FBBP 01

Journée du 7 mars 2026 :

Poule A : CS Belley

Poule C : Ent Val de Saône

Poule E : Côtière MV

Poule O : AS Izernore NV

Journée du 28 mars 2026 :

Poule I : Ent Val de Saône

Poule M : FC Valserhône

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la CDTIS

- Date : samedi 18 avril 2026 à 9h30 au District

- Ordre du jour :

- Suivi réglementaire
- Bilan des vérifications durant la période du 01 juillet 2025 au 20 avril 2026.
- Gestion des installations à vérifier durant la période du 20 avril au 30 juin 2026.

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Club de Peyrieu – passage en éclairage LED -document transféré à la ligue.
- Commune de Savigneux – passage en éclairage LED – document transféré à la ligue.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Eclairage du stade du Cube de Tossiat NNI 014220101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrain en Verbaou de Culoz NNI 011380201 – vérification effectuée – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrains Roger PETIT 1 et 2 de Valserhône NNI 010330101 et NNI 010330102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain des Buclanes de Certines NNI 010690101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairages des complexes sportifs 1 et 2 de Feillens NNI 011590101 et NNI 011590102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade de la Madeleine 1 de Replonges NNI 013200101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade municipal 1 de Saint André d'Huriat NNI 013340101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Programmation du mois d'avril 2026.

- Terrain de la prairie 2 de Meximieux NNI 012440102
- Eclairage du stade de l'Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201

Pour la CDTIS : JF JANNET

Deviens éducateur au FC Curtafond Confrançon



Notre club, situé à 15 km au nord-ouest
de Bourg-en-Bresse recherche :

Un entraîneur pour son équipe fanion
évoluant au niveau D3

Un entraîneur pour son équipe
féminine en entente avec le FC Bressan

Plus qu'un club une famille, le groupe
de joueurs est jeune, perfectible
mais ambitieux



Pour toute information, merci de
contacter le président du club
Monsieur Broyer au 06.22.39.81.99

DEVIENS EDUCATEUR AU ST DENIS AMBUTRIX CHATEAU FC ! SAISON 2026 2027



NOUS RECHERCHONS :

Des éducateurs en **U15**,
U17, **U20** ou en **Séniors** !

EXPÉRIENCE SPORTIVE ENRICHISSANTE
DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE !

Formation possible



REJOINS NOUS !




06 64 75 99 77

ANNONCE



L'Etoile Sportive de Cormoranche, un club familial et ambitieux compte 2 équipes séniors (**D3** et **D4**) et 3 catégories jeunes. Nous recherchons pour la saison prochaine 2026/2027 :

 **1 Entraîneur principal pour son équipe fanion évoluant en D3.**

 **1 Arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.**

Pour les personnes qui souhaitent rejoindre le club ou pour toutes questions, merci de joindre le président du club .

Mr Beudet Julien au 06 75 87 46 53 .